

Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie
Informations financières
30 juin 2023

Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie

Sommaire

Exercice clos le 30 juin 2023

	Page
Rapport de mission de compilation	
Informations financières	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
Notes complémentaires.....	4

À la direction de
Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie (l'« Organisme ») au 30 juin 2023, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 1, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation. Le lecteur ne doit pas considérer que ce travail additionnel offre un niveau de confiance supérieur.

MNP SENCRL, s.r.l.¹

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Drummondville (Québec)
Le 29 septembre 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A130427

Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2023

	2023	2022
Produits		
Cotisations des membres	24 465	18 515
Questionnaires	7 634	8 908
Autres	1 514	375
	33 613	27 798
Charges		
Championnat	5 604	7 401
Frais bancaires et autres	185	198
Frais de bureau	2 060	1 281
Frais de déplacement et de repas	1 695	114
Location de locaux	3 254	786
Services professionnels	9 213	4 750
Télécommunications	819	1 843
Amortissement des immobilisations corporelles	415	520
	23 245	16 893
Excédent des produits sur les charges	10 368	10 905

Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 juin 2023

	2023	2022
Solde au début	48 918	38 013
Excédent des produits sur les charges	10 368	10 905
Solde à la fin	59 286	48 918

Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie

Bilan

30 juin 2023

	2023	2022
Actif		
Court terme		
Encaisse	41 432	44 554
Comptes clients	16 191	7 019
Frais payés d'avance	-	1 840
	57 623	53 413
Immobilisations corporelles	1 663	2 078
	59 286	55 491
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	-	4 148
Produits perçus d'avance	-	2 425
	-	6 573
Actif net		
Non affectés	59 286	48 918
	59 286	55 491

Au nom du conseil d'administration

administrateur

Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie

Notes complémentaires

30 juin 2023

1. Méthode de comptabilité

La méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières de Mouvement provincial Génies en Herbe/Pantologie au 30 juin 2023 est celle du coût historique, afin de tenir compte des opérations au comptant ainsi que des éléments suivants :

- les comptes clients;
- les frais payés d'avance;
- les immobilisations corporelles amorties en fonction de leur durée de vie utile;
- les créditeurs et charges à payer;
- les produits encaissés avant que les services soient rendus comptabilisés au titre de produits perçus d'avance.